



Procès-verbal du Bureau Directeur 27 novembre 2023 (en visio-conférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, HARENT Eliane, RIPERT Alain, SENEcloze Daniel, PEAN Patrick, COURTOIS Éric,

Absente : Carine MOREL,

Excusés : COLOMBANI Frédéric, KERNEIS Hervé,

Participant : CADEI Franck, RENAUD Christine, MOUSNIER Géraud,

La réunion est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Ripert.

CSE

La 3^{ème} réunion a eu lieu le 21 novembre : aucune avancée. Il n'y avait qu'un seul de syndicat de présent comme préalablement.

Un courrier partira demain au tribunal administratif et à la DREETS afin qu'une décision soit prise par leur service concernant les conditions des élections (nombre de postes à pourvoir notamment)

Une réunion avec les salariés et avec les membres du BD sera mise en place le 4 décembre à 13h00 afin de faire un retour sur les réunions passées, la suite et répondre aux questions.

Interpôles féminins à Bourg-de-Péage

Daniel Sénécloze présente la convention et qui permet de délimiter le rôle de chaque intervenant.

Le budget construit est prudent en matière de recettes ; il devrait être bénéficiaire notamment si des partenaires sont trouvés. Si le résultat est bénéficiaire, il a été décidé une répartition d'un tiers pour chaque intervenant (ligue, comité et club).

Un résultat déficitaire est peu probable.

La charge de mise à disposition de minibus a été fortement diminuée grâce aux interventions du club et du comité. Valence Agglo s'est engagée, auprès du club, à prendre en charge certains frais dont une partie des frais de transport (environ 5 000 €).

Une conférence de presse aura lieu le 5 décembre à 19h30 à Bourg de Péage, au cours de laquelle la convention devrait être signée.

Le budget total fait environ 150 000 €.

Service Finances

Alain Ripert rappelle qu'il est impératif que Géraud Mousnier soit impliqué dans toutes les réunions des commissions et services.

Pour faire suite au courrier envoyé à la Région, Alain Ripert a échangé avec Philippe Bana ; il semble que la région AURA soit davantage dans une démarche d'aide aux investissements qu'une augmentation des subventions actuelles. A l'heure actuelle, nous n'avons aucune certitude qu'une ligue quelconque ait pu avoir une aide comme par le passé.

Nous devons, pour l'avenir, faire des gains de « productivité » et/ou trouver de nouvelles recettes et réajuster tous les budgets, ce qui amènera à faire des choix.

Calendrier des budgets :

Mardi 05 décembre 2023 : 15h à 16h Beach

Mercredi 06 décembre : 13h à 14h Arbitrage
14h à 15h Communication
15h à 16h Sportive

Jeudi 07 décembre 2023 : 9h à 12h ITFE
13h30 à 16h30 PPF

Vendredi 8 décembre 2023 : 10h30 à 12h00 Performances Sociales

Pour les autres commissions, les budgets seront proposés, à partir du réalisé, et envoyés aux présidents des commissions pour validation.

Seront présents sur toutes les réunions Alain, Daniel, Eliane, Géraud, Isabelle, salarié en responsabilité, et élu de la commission.

Sur chaque rencontre budgétaire, la gestion des bons de commande sera présentée. Après la mise en place des budgets, un montant par ligne budgétaire sera affecté ; le salarié et/ou l'élu qui passe la commande ne pourra pas excéder le montant octroyé et aucune commande ne pourra être réalisée sans un bon de commande.

A date, 6 ligues procèdent déjà par ce biais.

Il serait souhaitable que pour le prochain bureau directeur puisse être proposé un document présentant : qui, la ligne budgétaire et le montant proposé.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur a été travaillé à partir du règlement intérieur de la Bretagne, avec des aménagements particuliers comme : les véhicules, la prise de congés. Un certain nombre de points devront être complétés par des procédures (comme pour les véhicules).

La partie harcèlement sera travaillé avec Chloé Masseron.

Le règlement sera envoyé aux salariés et présenté au CA du 16 décembre 2023.

Les remarques devront être remontés à Géraud et Eliane.

Groupement d'employeurs

Deux réunions ont eu lieu afin de refaire un point sur les besoins ; quasiment l'ensemble des comités étaient présents.

L'accompagnement par le cabinet externe est terminé. Les travaux actuels sont la création de cette nouvelle association. Afin d'avancer sur ces points, il est impératif que nous ayons la confirmation des besoins des structures. Les présidents de comité ont été sollicités afin de reprendre contact avec les clubs demandeurs et ainsi de valider leur implication dans cette structure :

- Quelles structures au démarrage
- Quels besoins humains
- Quels secteurs géographiques

Les réponses à ces différents points permettront un démarrage pour la saison prochaine.

Les éléments type d'emplois, niveau d'emploi dans la CCNS, nombre d'heures, permettront la construction d'un budget prévisionnel et détermineront le taux horaire des futurs salariés.

Les comités n'ayant pu être présents sont contactés en direct, hormis l'Allier qui ne répond pas (un club est concerné).

Il est attendu un retour des comités pour début janvier 2024.

Il reste à faire un travail de tuilage sur la fin de saison 2023-2024 en termes de RH ; il faudra également étudier la possibilité pour la ligue d'aider la gestion financière du GE lors de son lancement (avec un montant à voir et des modalités à finaliser).

Dans le cadre du CTI, une aide est prévue sur la part variable du pilier territorial.

L'AG constitutive est prévue pour le 2 mars 2024.

ITFE

Quelles formations pour les bénévoles / dirigeants ?

Des formations préventives seraient sans doute à mettre en place autour de l'ANS, mais de manière globale sur les demandes de subventions au sens large :

- Construction d'un projet associatif
- Construction d'un budget

Une étude doit être réalisée ; il faut peut-être s'appuyer sur ce qui est fait dans d'autres ligues.

Franck Cadei précise qu'il convient de différencier les bénévoles des dirigeants de structure. Pourquoi ne pas mettre en place une formation « je suis employeur (obligations, droits, ...) ».

Bernard Gallet précise que nous avons trois types de bénévoles :

- dirigeants : plutôt sous forme d'information, sans certification ; ce volet était pris en charge précédemment entre le CROS et la performance sociale de la ligue. Le CROS, par manque de demande, ne poursuit pas
- bénévoles autour du terrain : des formations existent avec des certifications
- entraîneurs et arbitres (les acteurs du terrain) : ce sont les formations traditionnelles proposées à ce jour

La question cette année se pose pour ceux qui ont des fonctions électives au sein des structures : redynamiser ce public ; la formation sur le volet de l'ANS peut être une bonne porte d'entrée.

En Franche-Comté, il existe des visios hebdomadaires les lundis afin de répondre aux questions des dirigeants ; il existe des solutions assez faciles à mettre en place.

PPF

Venue de l'équipe de France des U17, initiée par Guillaume Joli : le projet est intéressant, mais il est important de construire ce projet et le budget lié.

Une réflexion globale est toujours en cours sur le PPF féminin en lien avec les sites de Chambéry et Valence.

Aucun nouvel engagement avec un établissement scolaire ne peut être fait tant que le bilan n'est pas fait avec chaque responsable d'établissement ; d'autre part, le timing politique actuel est prématuré.

Autres points

- ✓ Contact doit être repris par Géraud Mousnier concernant la partie variable du CTI, afin que l'ensemble soit présenté et validé avant la fin de l'année civile.
- ✓ Alain Ripert a été de nouveau sollicité concernant :
 - le point des clubs Loire et Haute-Loire : Valérie Corduri-Daviet indique qu'un courrier sera fait par la ligue cette semaine afin de rappeler que le comité d'affiliation doit être celui dans lequel se situe le siège social du club.
 - l'utilisation de la colle par la mairie de Bourg-Les-Valence : une réponse a été apportée mais une information générale doit être refaite
 - une réclamation est arrivée cette semaine concernant une rencontre entre Albertville et Loriol. La commission ne pourra statuer qu'après le 16 décembre. Dans un premier temps, il convient d'informer de la recevabilité, prendre contact avec la CTA (problème lié à l'arbitrage) ; si tout est conforme les informations seront demandées aux différents intervenants.
 - L'incroyable tournée : la métropole de St Etienne est prête et une réunion fédérale aura lieu le 7 décembre 2023. Cette opération devra permettre de mettre en avant la région AURA
 - Il serait possible que des rencontres internationales aient lieu :
 - 07/04/2024 : EdF féminines France Lettonie à St Etienne
 - 11 et 12 mai 2024 EdF A (match qualificatif), à l'ARENA LDLCCes différents points sont à l'étude.
Mme Rougerie échange avec la FFHB afin d'étudier la possibilité de recevoir un match à Clermont-Ferrand.
- ✓ Valérie Corduri-Daviet précise que des informations concernant l'ANS emploi devraient arriver sans doute en janvier afin que les structures puissent se positionner dès le mois de mars.
- ✓ Tournoi amical des Interpôles à Chambéry cette semaine : initiative mise en place depuis 2 ans et qui permet aussi des formations : VAE d'entraîneurs, formations d'arbitrage.

- ✓ Alain Ripert attend des retours de la part des membres du BD concernant l'ordre du jour du CA du 16 décembre 2024. Une feuille de route organisationnelle sur les 6 premiers mois de l'année sera proposée par Géraud Mousnier.
- ✓ Géraud Mousnier va proposer un projet en lien avec le développement durable sur le 1^{er} semestre 2024 (la ligue, les salariés, les clubs). Une proposition sera faite pour le prochain BD.
- ✓ AG élective de la ligue : le délai est resté à 4 semaines pour les AG des comités ; les listes et projets doivent être déposés pour le 1^{er} juin et les AG des comités doivent se dérouler la première quinzaine de mai. Il convient, afin de déterminer la date finale, de s'assurer de la disponibilité des moyens des votes électroniques et d'un lieu de réception. Sophie Ardain a été sollicitée afin de faire une première recherche et pouvoir mieux cibler la date finale.
- ✓ Validation de deux licences indépendantes ligue pour des intervenants sur les pôles non licenciés en clubs : option validée.
- ✓ Les travaux sur le télétravail vont être relancés : Géraud Mousnier enverra des propositions de date.
- ✓ La mise en place d'un emploi RH-juridique, afin d'aider Géraud Mousnier, est proposée dans le cadre d'un CDD (à voir si temps partiel ou temps plein). Cette proposition est validée par le BD ; Géraud Mousnier doit lister les compétences recherchées et les missions qui seraient déléguées.
- ✓ Mr Mani a envoyé un courrier afin de contester son licenciement : ce volet concerne davantage l'inspection du travail (l'appel n'est pas suspensif).
- ✓ Eric Brosset est sorti des effectifs le 16 novembre 2023 au soir. La décision des prud'hommes sera donnée le 13 décembre 2023.

Fin de la réunion à 21h30

1. Validation CR BD du 27/11/2023

[Plus de détails](#)

● Oui	9
● Non	0
● Abstention	0



Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Alain RIPERT, Président